

Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

25 novembre 2024



© Bpi

La Bpi présente une sélection d'ouvrages et de sites web dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Introduction

Chaque année, le 25 novembre est la [journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes](#)¹. Cette journée a été instaurée le 25 novembre 1999 par l'organisation des [Nations Unies \(ONU\)](#)².

Tous les jours, nous lisons dans les journaux des faits de violences faites aux femmes. Tous les jours, les femmes subissent des violences sexistes et sexuelles dans la rue, sur leur lieu de travail et à la maison.

Les violences faites aux femmes sont d'autant moins signalées quand elles ont lieu au sein du couple. Cette année, le cas emblématique est celui de Mme [Gisèle Pelicot](#) qui a accepté de témoigner lors du procès des viols de Mazan en brisant ainsi le silence sur tout ce dont elle a été victime, à son insu, pendant des années. C'est un exemple pour nombre de femmes, car, en effet, « les violences conjugales sont peu fréquemment suivies de plaintes, en particulier lorsqu'il s'agit d'agressions à caractère sexuel ... chaque année en moyenne entre 2011 et 2018, seules 27 % des victimes se sont déplacées au commissariat ou à la gendarmerie, 18 % ont déposé plainte et 7 % une main courante ou un procès-verbal de renseignement judiciaire (PVRJ) »³. Il est néanmoins important de souligner que, outre la honte et la peur, c'est le manque de preuves⁴ qui empêche les femmes de porter plainte : la preuve d'une violence conjugale étant souvent absente – difficile de prouver qu'il s'agit d'un viol alors que la violence sexuelle arrive au sein d'un couple ! Malgré cela, entre 2014 et 2020⁵, le nombre de femmes se déclarant victimes de ces violences conjugales ont augmenté de 86%. Parmi les plus fragiles, il y a toujours le cas des femmes handicapées⁶ et des femmes étrangères.⁷

Par ailleurs les hommes violents, malgré toutes les avancées dans le domaine, bénéficient encore d'une forme d'impunité liée à l'histoire du droit et des relations dans le couple bien que le code pénal soit maintenant clair sur cette question.⁸

Quant aux féminicides au sein du couple, le Ministère de l'intérieur et des Outre-mer a publié en 2021 une étude signifiant que leur nombre est préoccupant depuis 2020.⁹

Face à ces violences, la parole des femmes commence à se libérer. Le droit évolue, lentement ainsi que les mentalités.

¹ OMS (Organisation Mondiale de la Santé), *Violences à l'encontre des femmes*, www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/violence-against-women

Voir aussi le *Guide pratique relatif à la prise en charge par les employeurs publics des violences conjugales et intrafamiliales* du Ministère de la Fonction Publique, de la simplification et de la transformation de l'Action Publique www.fonction-publique.gouv.fr/toutes-les-publications/guide-pratique-relatif-la-prise-en-charge-par-les-employeurs-publics-des-violences-conjugales-et-intrafamiliales

² ONU (Organisation des Nations Unies) un.org/fr/observances/ending-violence-against-women-day

³ Ministère de l'Intérieur, *Info rapide n°19 : Les violences conjugales enregistrées par les services de sécurité en 2020* interieur.gouv.fr/Interstats/Themes/Violences-physiques-ou-sexuelles/Info-rapide-n-19-Les-violences-conjugales-enregistrees-par-les-services-de-securite-en-2020 ; Interstats. Analyser pour agir. Service statistique ministériel de la sécurité intérieure, n° 19, novembre 2021, p. 2, <file:///C:/Users/113157/Downloads/IR19.pdf>

⁴ « Si l'on veut déposer une plainte et voir celle-ci aboutir, l'absence de consentement doit être prouvée car un magistrat ne pourra statuer qu'avec une preuve ou un commencement de preuve ». Bruno Ponsenard, *Viol conjugal : comment prouver qu'on a été victime ?*, Lermont, *Le bord de l'eau*, 2017, p. 25. Or, dans une relation conjugale ce n'est pas évident de fournir les preuves d'une violence.

⁵ Voir les statistiques issues des rapports annuels du numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences (3919), à leur entourage et aux professionnel-le-s.). Par exemple, les chiffres de l'année 2022 : solidaritefemmes.org/wp-content/uploads/2024/01/vf-FNSF-donnees-chiffres-3919-annee-2022-250124.pdf Pour ce qui est du numéro 3919, il a été créé en 1992 avec le soutien des pouvoirs publics. Sa mise en place est le résultat d'une coordination d'associations issues du mouvement des femmes dès la fin des années 70, la Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF).

⁶ Sénat, *Violences, femmes et handicap : dénoncer l'invisible et agir*, senat.fr/rap/r19-014/r19-0141.html

⁷ Ligue des droits de l'homme, *Guide pratique : Femmes étrangères victimes de violence* ldh-france.org/wp-content/uploads/2022/02/FR_GUIDE_LDH_VIOLENCE-FEMMES-ETRANGERES-janv22.pdf

⁸ Légifrance, *Code pénal*, legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006070719/LEGISCTA000006181753/2021-04-23/#LEGISCTA000043409028

⁹ Ministère de l'Intérieur, *Étude nationale sur les morts violentes au sein du couple 2021*, interieur.gouv.fr/actualites/actu-du-ministere/etude-nationale-sur-morts-violentes-au-sein-du-couple-2021 ; fr.statista.com/statistiques/573279/nombre-femmes-tuees-violence-couple/

Numéros d'urgence et sites d'aide et d'écoute



Appel d'urgence :
17 ou 114 par SMS



Arrêtons les violences – Gouvernement. Signaler une violence conjugale, sexuelle ou sexiste :

arretonslesviolences.gouv.fr/besoin-d-aide

Plateforme de signalement sur laquelle vous pouvez échanger avec des policiers ou des gendarmes spécialement formés aux violences sexistes et sexuelles qui peuvent déclencher des interventions.

Anonyme et gratuit, ce tchat est accessible 24h/24 et 7j/7. Voir aussi : service-public.fr/cmi



0 800 05 95 95

cfcv.asso.fr

Une ligne d'écoute gratuite, anonyme pour les femmes victimes de viol, de violence sexuelle ou quiconque souhaitant aider une personne de son entourage. Cette permanence propose une écoute, un soutien solidaire, des informations pour les démarches qu'elles veulent entreprendre.



Violences Femmes Info – 3919 – appel anonyme, ne figurant pas sur les factures de téléphone

service-public.fr/particuliers/actualites/A16929

Propose une écoute, informe et oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge.

Accessible 24h/24 et 7 jours sur 7. Attention ! Ne traite pas les situations d'urgence. Pour ces dernières, appeler le 17.



Guide « Violences conjugales et intrafamiliales. Comprendre, alerter, accompagner ».

fonction-publique.gouv.fr/files/files/publications/publications-dgafp/guide_violences_conjugales.pdf

Généralités



Atlas des femmes

Seager, Joni

R. Laffont, 2019

L'auteure présente l'évolution des conditions de vie des femmes en comparant leur statut à travers le monde et en dressant un panorama complet et précis de leur situation au début du XXI^e siècle. Elle aborde notamment les notions d'égalité des sexes, d'alphabétisation, de violence domestique, de travail ou encore de pouvoir.

À la Bpi, niveau 2 : **300.1(084) SEA**



À la Maison des femmes

Wild, Nicolas

Delcourt, 2021, Encrages

Reportage réalisé au sein de la Maison des femmes, Plaine Saint-Denis, auprès des personnes mobilisées pour venir en aide aux femmes victimes de violences.

À la Bpi, niveau 1 : **RG WIL A**



Les violences conjugales

Daligand, Liliane

Que sais-je ?, 2019, Que sais-je ?, n° 4052

Un point médical, social et judiciaire sur les violences conjugales et les acteurs de leur prise en charge.

[cairn.info/les-violences-conjugales--9782715402140.htm](https:// Cairn.info/les-violences-conjugales--9782715402140.htm)

Aspects juridiques

LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES SONT INTERDITES ET PUNIES PAR LA LOI

arretonslesviolences.gouv.fr/

La Convention d'Istanbul du [Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique](#) est entrée en vigueur le 1^{er} août 2014, soit il y a 10 ans. Le mécanisme de suivi repose sur deux piliers : un groupe d'experts indépendants (GREVIO) et une instance politique composée des parties à la Convention, le Comité des Parties.

Cette convention, comme marqué sur le site du Conseil de l'Europe, « exige des Parties qu'elles élaborent des lois, des politiques et des services de soutien pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et à la violence domestique ». Elle amène les États signataires (46 états membres, parmi lesquels les 27 pays membres de l'Union européenne) à s'entendre pour l'élimination de toutes les formes de violences envers les femmes.

GREVIO

Groupe d'experts sur
la lutte contre la violence
à l'égard des femmes et
la violence domestique

Le GREVIO est l'organe spécialisé indépendant qui est chargé de veiller à la mise en œuvre, par les Parties de la Convention du Conseil de l'Europe, sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique coe.int/fr/web/istanbul-convention/grevio

Rapport - France – 2019 : rm.coe.int/grevio-inf-2019-16/168098c619 (dernier rapport d'évaluation de référence pour la France – voir p. 67 du [5^e RAPPORT GÉNÉRAL SUR LES ACTIVITÉS DU GREVIO](#)).



Proposition de loi créant une aide universelle d'urgence pour les victimes de violences conjugales présentée par la sénatrice Valérie LÉTARD- texte transmis à l'Assemblée nationale le 20 octobre 2022.

En 1810, le devoir conjugal est inscrit comme une obligation dans le code pénal napoléonien. En 1992, Le viol conjugal fait son entrée dans la loi : la présomption de consentement de l'épouse n'existe que jusqu'à preuve du contraire. Avril 2006 : le fait d'être en couple, marié ou non, devient une circonstance aggravante, passible de vingt ans de prison, contre quinze pour le viol.

Aide universelle d'urgence pour les victimes de violences conjugales : senat.fr/dossier-legislatif/ppl21-875.html



LOI n° 2006-399 du 4 avril 2006 renforçant la prévention et la répression des violences au sein du couple ou commises contre les mineurs (1) - Reconnaissance du viol entre époux - circonstance aggravante

Le bracelet antirapprochement est un dispositif de surveillance électronique qui permet de géolocaliser une personne à protéger et un auteur réel ou présumé de violences conjugales. Sans avoir recours à la prison, ce bracelet constitue la réponse la plus forte, la plus contraignante et la plus protectrice en matière de violences conjugales [décret du 23 septembre 2020] - www.justice.gouv.fr/le-ministere-de-la-justice-10017/tout-savoir-sur-le-bracelet-anti-rapprochement-bar-33816.html

Loi n° 206-399 du 4 avril 2006 : assemblee-nationale.fr/12/dossiers/0400620405.asp



Combattre les violences faites aux femmes dans les Outre-mer : mandature 2015-2020, séance du mercredi 29 mars 2017

France. Conseil économique, social et environnemental, Les éditions des Journaux officiels, 2017

Journal officiel de la République française. Les avis du Conseil économique, social et environnemental

Un état des lieux sur les violences faites aux femmes dans les territoires d'Outre-mer prenant en compte la diversité de ces derniers et leurs contextes économiques et sociaux difficiles. Avec des propositions et des outils pour combattre ce phénomène et ses conséquences.

À la Bpi, niveau 3 : **365.7 COM**



Crises familiales et conjugales : quel accompagnement ?

Bodénant, Martine

Erès, 2016, Erès poche. Psychanalyse et travail social

A travers son expérience professionnelle, l'auteure fait un point sur les pratiques d'accompagnement des femmes et des enfants dans des contextes de violences conjugales.

À la Bpi, niveau 3 : **365.71 BOD**



Droit au séjour et violences conjugales et familiales

La Cimade, Comité inter-mouvements auprès des évacués (France)

Gisti (Groupe d'Information et de soutien des immigré.e.s), 2020, Les notes pratiques

Cette note pratique présente le mécanisme de l'ordonnance de protection créée en 2010. Elle expose les divers cas envisagés par la loi pour tenir compte des violences conjugales et familiales dans le cadre du droit au séjour des étrangers et des étrangères. Avec, en annexe, les textes de loi et un formulaire de requête en ordonnance de protection.

À la Bpi, niveau 3 : **PRA B DRO**



Droit de refuge pour les femmes et les enfants : face aux violences conjugales et sociales

Erès, 2015 (Trames)

Une réflexion sur l'accompagnement des victimes de violence conjugale et familiale, menée à travers l'observation de professionnels en centres d'accueil et la description de situations concrètes. Une attention particulière est portée sur les répercussions de ces violences faites aux femmes en tant que mères et sur les conséquences pour leurs enfants.

À la Bpi, niveau 3 : **365.71 WIL**



Le droit des femmes

Dalloz, 09/01/2019, À savoir

Une sélection de textes juridiques témoignant de l'évolution des droits civils, politiques et sociaux des femmes en France depuis la Révolution française, précédée d'une introduction mettant en perspective cette histoire.

À la Bpi, niveau 3 : **DR BUR PFD**



Les droits des femmes au travail

Schiappa, Marlène

Dalloz, 29/02/2024, À savoir

Un point sur la situation actuelle de la France en matière d'égalité professionnelle hommes-femmes, principe constitutionnel depuis 1946. Malgré un important corpus législatif, la position des femmes sur le marché du travail reste toujours plus fragile que celle des hommes.

À la Bpi, niveau 3 : **DR BUR PFD**



L'emprise et les violences au sein du couple

Dalloz, 2021, Thèmes et commentaires. Études

Un éclairage sur les enjeux critiques de l'usage de la notion d'emprise au sein du couple au regard des violences qui sont susceptibles d'y être commises. Dans une perspective interdisciplinaire et interprofessionnelle, les contributions réunies analysent les implications des nouveaux dispositifs juridiques et des politiques publiques à la suite du Grenelle des violences conjugales.

À la Bpi, niveau 3 : **343.31 ROM**



Espace, genre et violences conjugales : ce que révèle la crise de la Covid-19

Presses universitaires de Vincennes, 2022, GéoTraverses

Recueil de contributions développant une géographie sociale et féministe des rapports de genre et des violences au sein du couple. À partir d'une enquête menée entre mars 2020 et 2021, les contributeurs soulignent l'augmentation des inégalités entre femmes et hommes à cause de la Covid-19. La crise sanitaire a accru les logiques de contrôle spatial des hommes et les failles de l'action publique.

À la Bpi, niveau 2 : **300.5 TIL**



Faire face : histoires de violences conjugales

Gharbi, Camille

The Eyes publishing, 022

A travers un projet photographique mené au cours des années 2010, mêlé à des témoignages et des entretiens, l'auteure fait le panorama des violences faites aux femmes ainsi qu'au sein du couple en général. Elle incite ainsi à se confronter à cette réalité afin de déconstruire les systèmes de pensée qui en sont à l'origine.

À la Bpi, niveau 3 : **77.49 GHA**



Faire face aux violences conjugales : approches croisées d'un phénomène complexe

Presses universitaires de Strasbourg, 2021, Famille, psyché, société

Un panorama des violences conjugales croisant les approches d'historiens, de juristes, de psychologues et de sociologues afin d'éclairer ce phénomène complexe et persistant. Explorant des contextes variés au niveau des sociétés et des couples, il vise à construire de nouvelles perspectives d'action et de réflexion à partir des avancées déjà réalisées grâce aux politiques de lutte mises en œuvre.

À la Bpi, niveau 2 : **300.1 FAI**



Femmes étrangères victimes de violences : guide pratique

Ligue des droits de l'homme - mis à jour en 2022

ldh-france.org/wp-content/uploads/2022/02/FR_GUIDE_LDH_VIOLENCE-FEMMES-ETRANGERES-janv22.pdf

À lire aussi : *Pour les femmes étrangères, la double peine* / Par ALEXANDRA PICHARD – Libération - jeudi 25 novembre 2021, p. 1, 16, 17

nouveau.europresse.com/Link/pompi/news%c2%b720211125%c2%b7Ll%c2%b7174382080



La paix des ménages : histoire des violences conjugales, XIX^e-XXI^e siècle

Vanneau, Victoria

Anamosa, 2016

L'historienne du droit explicite la place du droit dans le processus de pacification des mœurs cher au XIX^e siècle, et qui se poursuit aujourd'hui. Nourri de nombreuses affaires de violences conjugales, l'ouvrage traduit la difficulté de saisir ces violences bien particulières où les victimes ne sont pas toujours celles que l'on croit.

cairn.info/la-paix-des-menages--9791095772019.htm

Penser les violences conjugales
comme un problème de société

Artois Presses Université

2018

droit et sciences économiques

Les auteurs rendent compte des enjeux juridiques internationaux soulevés par la lutte contre les violences conjugales, de la volonté des Etats, ainsi que des difficultés rencontrées en raison de la dimension culturelle du phénomène.

À la Bpi, niveau 3 : **365.7 PEN**

Penser les violences conjugales comme un problème de société

Artois Presses Université, 2018, Droit et sciences économiques

Les auteurs rendent compte des enjeux juridiques internationaux soulevés par la lutte contre les violences conjugales, de la volonté des Etats, ainsi que des difficultés rencontrées en raison de la dimension culturelle du phénomène.

À la Bpi, niveau 3 : **365.7 PEN**



Pratiques et recherches féministes en matière de violence conjugale : Coconstruction des connaissances et expertises

Presses De L'Université Du Québec, 2022 (Problèmes sociaux et interventions sociales)

Dans une perspective interdisciplinaire et intersectorielle, les autrices et les auteurs de cet ouvrage font état de différentes recherches et pratiques féministes en matière de violence envers les femmes. L'ouvrage propose des pistes à la fois critiques et concrètes afin de renouveler les cadres d'analyse, d'évaluation et d'intervention en tenant compte de la pluralité des expériences des femmes victimes et des contextes dans lesquels les violences à leur rencontre se produisent.

♥ Créez votre compte lecteur à la Bpi et retrouvez ensuite cette sélection pour la lire à distance sur Bibliovox :

catalogue.bpi.fr/fr/document/noticepermalink:/NBVOXhttps_bibliovox_book_88928803?searchToken=fa61225ca9c0654494d86f74c574d9a0ffc0a9c



Le viol conjugal

CNRS Editions, 2019

Contributions d'un collectif multidisciplinaire composé de médecins, de psychologues, de sociologues et de juristes, qui dénoncent l'invisibilité du viol conjugal, souvent jugé au tribunal correctionnel et non en cour d'assises, bien qu'il soit considéré comme un viol aggravé depuis la loi du 4 avril 2006.

À la Bpi, niveau 3 : **365.7 CHA**



Viol conjugal : comment prouver qu'on a été victime ? : approche juridique et psychologique du viol dans le couple

Ponsenard, Bruno

le Bord de l'eau, 2017, Pour mieux comprendre

Ce guide pratique aborde l'aspect juridique du viol au sein du couple ainsi que la matérialisation et la recevabilité d'une plainte. Il analyse l'évolution des lois depuis le code Napoléon afin de faire le point sur la législation. Il présente également les preuves et les faisceaux d'éléments qui peuvent étayer une plainte notamment les expertises

médicales, les auditions, les témoignages.

À la Bpi, niveau 3 : **365.7 PON**



Violences sexistes et sexuelles en politique

CNRS Editions, 11/10/2018

Des politiciennes et des militantes proposent des témoignages et des réflexions sur les harcèlements et les abus sexuels dont les femmes sont victimes dans la sphère politique. Les mouvements #MeToo et #BalanceTonPorc sont évoqués.

À la Bpi, niveau 2 : **300.1(44) VIO**



Le viol conjugal est-il le tabou ultime des violences faites aux femmes ?

Mardi 3 septembre 2019

Le viol est le crime le plus répandu en France. Et dans 47% des cas, c'est le conjoint ou l'ex-conjoint qui est l'auteur du viol ou de la tentative de viol à l'encontre de sa compagne. Mais devant la justice, un viol conjugal est très difficile à prouver et très peu de femmes osent porter plainte. Avec Audrey Darsonville Professeure de droit pénal à

l'université Paris Nanterre, Patrick Chariot Médecin légiste, responsable du service de médecine légale et sociale de l'hôpital Jean Verdier (AP HP) à Bondy, professeur à l'université Paris 13, membre de l'Iris. Sylvie Steinberg Historienne, directrice d'études à l'EHESS.

radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-temps-du-debat/le-viol-conjugal-est-il-le-tabou-ultime-des-violences-faites-aux-femmes-2159354



L'Invention juridique des violences conjugales au XIX^e siècle

Victoria Vanneau, Dans Les Cahiers de la Justice 2016/2 (N° 2), pages 305 à 318

cairn.info/revue-les-cahiers-de-la-justice-2016-2-page-305.htm



Violences conjugales : la justice au pied du lit

Samedi 3 février 2018

Une femme est tuée tous les trois jours, en France, sous les coups de son conjoint. La question des violences conjugales avance aujourd'hui lestée de chiffres, mais aussi d'une belle mythologie : nous autres modernes serions les premiers à lutter contre elles... Avec Victoria Vanneau historienne du droit.

radiofrance.fr/franceculture/podcasts/concordance-des-temps/violences-conjugales-la-justice-au-pied-du-lit-9530218



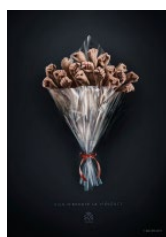
Violence conjugale : missions et finalités concrètes de l'intervention pénale

Perez-Diaz, Claudine, Huré, Marie-Sylvie

L'Harmattan, 2015, Le droit aujourd'hui

Le traitement pénal, en particulier judiciaire, du phénomène des violences conjugales est observé. L'examen des statistiques pénales offre un aperçu de l'effectivité croissante des politiques pénales. L'analyse qualitative des auteurs, des victimes et des conflits des affaires enregistrées par le système judiciaire permet d'effectuer une typologie et de mettre en lumière les situations à risque.

À la Bpi, niveau 3 : **343.31 PER**



Violences conjugales et justice pénale –

Champ pénal- Vol. XIV | 2017

« Ce numéro spécial de la revue trouve son origine première dans une commande de recherche émanant à la fin de l'année 2012 des autorités judiciaires belges, pour disposer d'une analyse approfondie des pratiques observables au sein de leur corps en matière de violences conjugales [...]. »

journals.openedition.org/champpenal/9450#



Violences conjugales : le droit d'être protégée

Ronai, Ernestine

Durand, Edouard

Dunod, 2017, Santé Social. Politiques et dispositifs

Des contributions sur la protection des femmes victimes de violences conjugales, abordant notamment la mémoire traumatique, le repérage systématique, la protection et l'accompagnement des victimes ou encore l'impact traumatique sur les enfants.

À la Bpi, niveau 3 : **365.71 RON**



Violences conjugales et famille

Dunod, 2021, Psychothérapies

Un ouvrage consacré aux trois aspects de la violence conjugale : victime, conjoint violent et enfants exposés. Les différentes prises en charge psychiatriques sont présentées, ainsi que les situations donnant lieu à réparation et celles où le couple continue la vie commune. Avec des repères statistiques et législatifs ainsi que des conseils de prévention.

À la Bpi, niveau 3 : **365.71 COU**



Les violences faites aux femmes : aspects juridiques et judiciaires

Maurel, Erick

Enrick B. éditions, 2021, Le porte voix

Une approche juridique des violences faites aux femmes qui s'appuie sur des références statistiques, épidémiologiques, sociologiques et criminologiques. Après avoir présenté les textes qui condamnent les différents abus physiques et psychologiques, l'auteur décrit le processus judiciaire et juridictionnel, pénal et civil, de traitement de ces violences.

À la Bpi, niveau 3 : **343.31 MAU**

Aspects sociologiques



Contre les violences dans le couple

Delage, Pauline, Lieber, Marylène, Roca i Escoda, Marta

Antipodes, 2020, Existences et société

Les auteures montrent comment la question des violences dans le couple est devenue l'objet de politiques publiques en Suisse depuis les années 1970.

À la Bpi, niveau 2 : **300.2 DEL**

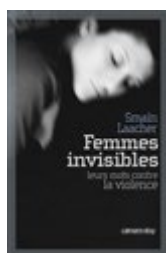


Femmes et violences conjugales : versant sociétal, versant singulier

Hermann, 2021, Psychanalyse en questions

Des réflexions sur les violences conjugales, fondées sur une approche pluridisciplinaire et transculturelle. Les actions menées au plan sociétal afin de dépasser le modèle patriarcal et de lutter contre toutes formes de violences sont passées en revue. La seconde partie examine les difficultés de certaines femmes à se libérer en dépit de moyens économiques ou financiers.

À la Bpi, niveau 2 : **300.1 FEM**



Femmes invisibles : leurs mots contre la violence

Laacher, Smaïn

Calmann-Lévy, 2008

S. Laacher, sociologue à l'EHESS, propose l'étude approfondie des violences familiales et conjugales à l'égard des femmes et des jeunes femmes principalement issues de l'immigration la plus importante statistiquement, celle du Maghreb et de l'Afrique sub-saharienne. 400 fiches téléphoniques, 300 lettres et une trentaine d'entretiens ont été recueillis et analysés.

À la Bpi, niveau 2 : **300.75(44) LAA**



Frapper n'est pas aimer : enquête sur les violences conjugales en France

Henry, Natacha

Denoël, 2010, Impacts

Pendant trois mois N. Henry s'est immergée dans un accueil de femmes battues. Chaque jour, elle a assisté à leurs rendez-vous avec les assistantes sociales, a écouté le groupe de parole. Partant du constat que c'est le silence qui encourage les violences faites aux femmes, l'auteure a choisi de donner la parole à ceux qui se mobilisent et propose des solutions.

À la Bpi, niveau 2 : **300.1(44) HEN**



Harcelées : enquête dans la France des violences faites aux femmes

Villaines, Astrid de

Plon, 2019

Menée pendant un an à travers tous les milieux socioprofessionnels et dans toute la France, une enquête sur l'ampleur et les formes des violences faites aux femmes : harcèlements, viols et agressions sexuelles, brutalités domestiques et conjugales. Elle témoigne du nombre de victimes et de l'inefficacité des pouvoirs publics.

À la Bpi, niveau 2 : **300.1(44) VIL**



Inès

Dauvillier, Loïc, Aviau, Jérôme d'
Glénat, 2021

Pour tout le monde, c'est un couple ordinaire. Pourtant, une fois la porte de leur appartement fermée, les visages changent. Humiliations, coups, bruits sourds, bleus masqués, voisinage ou amis niant la réalité constituent le quotidien de cette jeune mère de famille. Edition augmentée d'un dossier sur les violences conjugales.

À la Bpi, niveau 1 : niveau **1 RG DAU I**



Le livre noir des violences sexuelles

Salmona, Muriel
Dunod, 2022

Après avoir dénoncé un manque de considération et d'action de la part des autorités sur le sujet des violences sexuelles, la psychiatre, spécialiste en victimologie, met en avant l'importance des conséquences à long terme, qu'elles soient conjugales ou familiales puis démontre les besoins d'un meilleur suivi et de plus de moyens pour un traitement efficace.

À la Bpi, niveau 2 : **153.60 SAL**

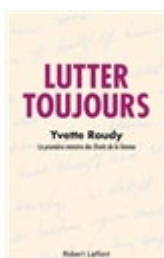


Lutter contre les violences conjugales : féminisme, travail social, politique publique

Herman, Elisa
Presses universitaires de Rennes, 2016, Le sens social

Fondé sur une enquête ethnographique réalisée auprès d'associations spécialisées, de femmes victimes, de professionnels et de personnalités politiques et universitaires, cet ouvrage met en avant les causes des violences conjugales et décrit les politiques publiques et les actions militantes mises en œuvre pour lutter contre ce phénomène.

À la Bpi, niveau 2 : **300.2 HER**



Lutter toujours

Roudy, Yvette
R. Laffont, 2020

Une étude sur le féminisme, sur la lutte pour l'égalité des sexes dans laquelle l'auteure, ancienne ministre des droits de la femme, évoque les viols conjugaux, les harcèlements, les violences sexistes, les inégalités salariales, la prostitution, entre autres.

À la Bpi, niveau 2 : **300.11 ROU**



Non-assistance à femmes en danger

Frémiot, Luc
Editions de l'Observatoire, 2021

Fort de son expérience au service de la lutte contre les violences intra-familiales, le magistrat alerte sur l'augmentation du nombre de femmes mourant sous les coups de leur compagnon en 2019. Il pointe l'incompétence des acteurs institutionnels face à ce problème de société et propose des solutions concrètes focalisées sur les auteurs de violences plutôt que sur l'aide aux victimes.

À la Bpi, niveau 2 : **300.1(44) FRE**

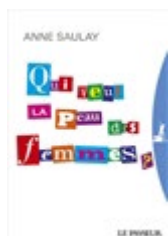


Notre corps, nous-mêmes : écrit par des femmes, pour les femmes

Hors-d'atteinte, 2020, Faits & idées

Un manuel politique et féministe publié en 1973 sur les étapes de la vie des femmes, de l'enfance à la vieillesse en passant par la puberté. Leur place dans la société est abordée, ainsi que leur sexualité, leur vie professionnelle, affective et familiale, les questions de santé ou encore les moyens de se prémunir contre les violences.

À la Bpi, niveau 2 : **300.11 SAU**



Qui veut la peau des femmes ?

Saulay, Anne

Le Passeur éditeur, 2019

L'auteure dresse un état des lieux complet et nuancé du sexisme dans la France contemporaine. A travers des témoignages, des statistiques et des analyses, elle explore différents univers, des artistes aux patronnes d'entreprise, en passant par les prostituées, les femmes au foyer, les femmes voilées ou transsexuelles, et cherche à mieux comprendre la notion de féminité.

À la Bpi, niveau 2 : **300.11 SAU**



Le scandale des violences conjugales

Guesnier, Caroline

L'Harmattan, 2017

Fondatrice d'une association d'aide aux victimes de violences conjugales, C. Guesnier dresse le bilan de la politique française en la matière, depuis la loi de 2010. Elle explique comment les dysfonctionnements des institutions françaises entretiennent ces violences, en détaillant divers parcours de victimes.

À la Bpi, niveau 2 : **300.1(44) GUE**



Violences conjugales : du combat féministe à la cause publique

Delage, Pauline

Presses de Sciences Po, 2017, Collection académique. Genre

Une enquête comparée entre la France et les Etats-Unis depuis les années 1970 réalisée à partir de cas en région parisienne et dans le comté de Los Angeles sur la reconnaissance des violences conjugales par l'Etat grâce à l'action des mouvements féministes et sur la mise en place de politiques publiques pour lutter contre ces violences et légitimer cette intervention dans le domaine de l'intime.

À la Bpi, niveau 2 : **300.1(44) DEL**



Violences et rapports de genre : enquête sur les violences de genre en France

Institut national d'études démographiques, 2021 (Grandes enquêtes)

Une synthèse des résultats d'une enquête nationale sur les violences et les discriminations sexuelles au sein des sphères familiale, conjugale, scolaire, professionnelle et publique. Hommes et femmes ont été interrogés afin d'aborder l'ensemble des phénomènes et des conséquences liés à ce type de violence dans un contexte de médiatisation et de libéralisation de la parole des victimes.

À la Bpi, niveau 2 : **300.5 VIO**

À retrouver sur Balises, le webgazine de la Bpi



Des mots et des chiffres sur le harcèlement de rue

balises.bpi.fr/harcelement-de-rue-chiffres-temoignages/



Les violences conjugales dans le viseur de la caméra

balises.bpi.fr/violences-conjugales-film-documentaire-garantchartrand/



Du fait divers à la justice : une mémoire des violences sexuelles

balises.bpi.fr/alice-geraud-sambre/



Les mots de la domination masculine

balises.bpi.fr/glossaire-de-la-domination-masculine/



Annaka Stretta, photographe de l'intime

balises.bpi.fr/annaka-stretta-photo-harcelement-de-rue/